

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Les inscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2020
(de la maternelle au CM2)**

Sont à effectuer avant le 10 juin 2020

A la mairie de votre domicile.

(Sont à inscrire les enfants nés en 2017 ainsi que les nouveaux arrivants)

Apporter : livret de famille, carnet de vaccination du ou des enfants, justificatif de domicile, en cas de divorce copie du jugement, certificat de radiation le cas échéant

Contactez votre mairie soit par téléphone soit par mail :

Mairie de Fontaine 02.37.22.57.79 – Mairie de Saint-Aubin 02.37.32.89.29

mairie@fontainelaguyon.fr - sirp-fontaine-staubin@orange.fr

(Tout enfant déjà scolarisé à Fontaine-la-Guyon ou Saint-Aubin-des-Bois n'est pas à réinscrire – Prévenir en cas de changement)